

Ses enfants Max-André et Anne ainsi que leurs familles ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur bien chère Mami

Madame
Marie-Madeleine FREY

Survenu le 18 novembre 2024

Selon son désir, la cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité.
Un grand merci à l'association pour le droit de mourir dans la dignité.